



# REGLEMENT SPORTIF COMPETITIONS GLISSES AEROTRACTEES KITE BOARDER CROSS



Boarder Cross



Compétition Kite



## Sommaire

<b>1. REGLEMENT, RESPECT DU REGLEMENT, ADAPTATIONS ET SUGGESTIONS .....</b>	<b>3</b>
1.1. Validité du présent règlement .....	3
1.2. Respect du règlement .....	3
1.3. Adaptation au règlement .....	3
1.4. Suggestions pour le futur règlement de BoarderCross .....	3
<b>2. INSCRIPTIONS AUX COMPETITIONS DE BOARDERCROSS .....</b>	<b>3</b>
2.1. Engagement des compétiteurs .....	3
2.2. Inscriptions aux compétitions .....	3
2.3. Nationalité .....	3
2.4. Formalités d'inscription .....	3
2.5. Niveau minimum de participation .....	4
2.6. Catégories .....	4
2.7. Autorisation parentale .....	4
2.8. Accompagnement des participants mineurs .....	4
<b>3. EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS.....</b>	<b>4</b>
<b>4. ESPACE DE COMPETITION.....</b>	<b>4</b>
<b>5. ORGANISATION DES HEATS .....</b>	<b>5</b>
5.1. Conditions de déroulement .....	5
5.2. Composition du heat .....	5
5.3. Signaux et annonces du timing du heat .....	5
<b>6. CLASSEMENT .....</b>	<b>7</b>
6.1. Classement dans un heat .....	7
6.2. Délivrance des points pour chaque tableau .....	7
6.3. Classement général de l'épreuve .....	8
6.4. Classement général de plusieurs étapes .....	8
<b>7. REGLES DE PREVENTION D'ABORDAGE .....</b>	<b>9</b>
7.1. Respect des règles de prévention d'abordage .....	9
7.2. Rappel des règles de prévention d'abordage à respecter .....	9
7.3. Règles de priorité en Kite .....	9
7.4. Règles spécifiques au BoarderCross .....	10
7.5. Sanction de priorité .....	10
<b>8. RECLAMATION .....</b>	<b>10</b>
8.1. Procédure de réclamation .....	11
8.2. Examen de la réclamation .....	11
<b>9. PERSONNEL OFFICIEL .....</b>	<b>11</b>
9.1. Directeur de compétition .....	11
9.2. Commissaire de compétition (ou responsable des résultats) .....	12
9.3. Beach marshall .....	12
9.4. Chronométrateur .....	12



## 1. Règlement, respect du règlement, adaptations et suggestions

### 1.1. Validité du présent règlement

Ce règlement sportif concerne l'ensemble des compétitions de BoarderCross inscrites au calendrier AFCK de la FFVL. Il est valide jusqu'à la parution d'une mise à jour ou d'un nouveau règlement.

### 1.2. Respect du règlement

Le directeur de compétition doit appliquer et faire respecter le règlement de BoarderCross.

### 1.3. Adaptation au règlement

En cas de besoin, le directeur de compétition pourra adapter les conditions techniques et pratiques dans le cadre du présent règlement.

Les catégories pourront également être adaptées aux nombres de compétiteurs présents, avec l'accord de l'AFCK et du représentant de la DTNe FFVL.

### 1.4. Suggestions pour le futur règlement de BoarderCross

Les compétiteurs sont encouragés à faire part, par écrit, de leurs suggestions, questions ou demandes de modification concernant le règlement avant le 1er février de chaque année. Cette date butoir permet à la commission compétition Kite de la FFVL (AFCK) de pouvoir éventuellement prendre en compte ces modifications pour le nouveau règlement à appliquer.

## 2. Inscriptions aux compétitions de BoarderCross

### 2.1. Engagement des compétiteurs

Par leur inscription, les compétiteurs s'engagent :

- A respecter le règlement du BoarderCross.
- A respecter les consignes émises par le directeur de compétition.
- A porter et à mettre sur leurs matériels les éléments de promotion fournis par l'organisateur de la compétition.
- A respecter l'article 17 de la loi n° 99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage.
- A respecter le jugement des commissaires de compétition (notamment lors de passage de module ou non)
- A respecter les règles RIPAM de navigation.

### 2.2. Inscriptions aux compétitions

Pour pouvoir participer aux compétitions, les compétiteurs devront avoir été inscrits avant la clôture des inscriptions. Il appartient à chaque compétiteur de prendre toutes les dispositions pour que l'organisateur soit en possession avant la clôture des inscriptions de son dossier d'inscription complet.

Une inscription sera considérée comme complète lorsque l'organisateur est en possession du bulletin d'inscription dûment complété, du règlement des droits d'inscription et des autres justificatifs exigés pour cette inscription (voir 2.4 Formalités d'inscription). L'ensemble des inscriptions doivent être remises par l'organisateur au directeur de compétition.

Les compétiteurs dont l'inscription est incomplète (ou non parvenue avant la clôture des inscriptions) ne sont pas autorisés à participer à la compétition.

### 2.3. Nationalité

Les compétitions de glisses aérotractées organisées par la FFVL sont ouvertes à tous les pratiquants, quelle que soit leur nationalité.

### 2.4. Formalités d'inscription

Les compétiteurs désirant s'inscrire à une compétition de BoarderCross doivent être titulaires :

- De la licence délivrée par une structure de la FFVL
- D'une assurance en responsabilité civile couvrant la pratique des glisses aérotractées en compétition d'un montant de garanties au moins égal au montant garanti par l'assurance délivrée par la FFVL



Pour les étrangers, une licence du pays d'origine est obligatoire avec les mêmes couvertures : assurance responsabilité civile couvrant la pratique des glisses aérotractées en compétition. Si ce n'est pas le cas, l'organisateur peut délivrer une licence FFVL.

## 2.5. Niveau minimum de participation

Les concurrents doivent être capables de naviguer à toutes les allures en respectant les règles de navigation en groupe. Tous les compétiteurs doivent être autonomes en navigation et dans les phases de décollage et d'atterrissage. Ils ne doivent pas avoir besoin d'une quelconque assistance en dehors de celle qui peut être apportée sur l'aile pour la décoller ou l'atterrir.

L'organisateur et le directeur de compétition doivent s'assurer de ces aptitudes à tout moment de la compétition.

## 2.6. Catégories

Les catégories d'âge et de genre pour le BoarderCross sont :

	Catégories	Age
Femmes	Juniors Femmes	De 10 à 17 ans inclus
	Sénior Femmes	18 ans et plus au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année en cours
Hommes	Juniors Hommes	De 10 à 17 ans inclus
	Sénior Hommes	18 ans et plus au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année en cours

## 2.7. Autorisation parentale

Les compétiteurs mineurs (à la date de l'inscription à la compétition) doivent être en possession d'une autorisation parentale dont un modèle est fourni dans la fiche d'inscription. Le mineur doit être accompagné pendant toute la compétition de son responsable légal.

## 2.8. Accompagnement des participants mineurs

Lorsqu'un compétiteur mineur n'est pas accompagné par l'un de ses parents, l'autorisation parentale doit comporter les nom et prénom de l'accompagnateur responsable. Celui-ci doit être présent pendant toute la durée de la compétition.

## 3. Equipements de protection individuels

- Un système de largage d'aile est obligatoire et est vérifié avant le début de toute compétition. Le leash d'aile, à fonctionnement passif, accroché au compétiteur ou à son harnais, est obligatoire.
- Tous les systèmes permettant d'augmenter le poids du pilote sont strictement interdits.
- Le port du casque, adapté à la taille du compétiteur normé CE, est obligatoire pour les moins de 18 ans et est vivement conseillé pour tous les autres compétiteurs. Selon l'environnement de la zone de compétition et les conditions météorologiques, le directeur de compétition pourra l'imposer à toutes les catégories.
- Pour une compétition sur l'eau, les jeunes de moins de 18 ans devront obligatoirement porter une aide à la flottaison de 50N conforme ou une veste de protection conforme.
- Pour une compétition sur l'eau, la combinaison isothermique est obligatoire dans une eau inférieure à 18°C.
- Un lycra avec un numérotage individuel est obligatoire et remis par la direction de compétition à l'inscription. Il permet le classement de chaque heat.
- Le port d'un dispositif coupe ligne adapté aux conditions de compétition est obligatoire.

## 4. Espace de compétition

### 4.1.1. Délimitation de la zone de course

Avant le début de la compétition, le directeur de compétition détermine et délimite la ou les zones de course. Une zone d'évolution est délimitée par des repères rapportés (drapeaux ou bouées) ou fixes.

### 4.1.2. Modification de la zone d'évolution en cours de compétition

A tout moment, le directeur de compétition peut modifier la zone d'évolution. Cependant, cette modification ne pourra intervenir pendant le déroulement d'un heat.



#### 4.1.3. Présence dans la zone d'évolution

Pendant un heat, sont seuls autorisés à être dans la zone d'évolution les compétiteurs inscrits dans le heat en cours.

#### 4.1.4. Sécurité des zones d'évolution

**Présence dans la zone d'évolution :**

La (ou les) zone(s) d'évolution est (sont) strictement réservée(s) aux compétiteurs, et aux personnels de secours pour toute intervention de sécurité.

#### 4.1.5. Zone technique, définition

Zone identifiée sur le site de la compétition, réservée aux compétiteurs, destinée au stockage, au gréement et aux manipulations des ailes.

#### 4.1.6. Zone de mise en l'air et de posé des ailes, définition

Zone identifiée sur le site de la compétition, réservée à la mise en l'air et au posé des ailes.

#### 4.1.7. Zone sécurisée pour les spectateurs, définition

Zone identifiée sur le site de la compétition, réservée aux spectateurs.

## 5. Organisation des heats

### 5.1. Conditions de déroulement

La limite de vent pour lancer un heat est à la discrétion du directeur de compétition et des commissaires de compétition. La direction de compétition décide du lancement des heats en fonction des conditions de vent qui doivent être sécuritaires pour tous.

Le choix du lancement d'un heat est du ressort de la direction de compétition.

### 5.2. Composition du heat

#### 5.2.1. Nombre de compétiteurs sur un heat

Le nombre de compétiteurs dépend du tableau choisit et de son remplissage.

En fonction des conditions de mer et de vent, le directeur de compétition décide du nombre de compétiteurs dans un heat.

#### 5.2.2. Organisation du placement des compétiteurs dans les heats

Par catégorie, le premier tableau de la compétition est rempli par tirage au sort. Lorsqu'il est possible de déterminer des têtes de série, ceux-ci sont répartis équitablement dans les heats du round 1.

Pour une même catégorie, lorsqu'il est possible de faire plusieurs tableaux, le placement des compétiteurs dans le premier round des tableaux est revu tous les 3 tableaux complets en fonction de résultats des tableaux précédents qui permettent de définir de nouvelles têtes de série.

Tableau 1	Compétiteurs répartis en tirage au sort (éventuellement après placement des têtes de série)
Tableau 2	Même répartition que dans la Tableau 1
Tableau 3	Même répartition que dans la Tableau 1
Tableau 4	Compétiteurs répartis en tirage au sort après placement des têtes de série définies par le résultat des 3 tableaux précédents
Tableau 5	Même répartition que dans la Tableau 4
Tableau 6	Même répartition que dans la Tableau 4
Tableau 7	Compétiteurs répartis en tirage au sort après placement des têtes de série définies par le résultat des 6 tableaux précédents
...	...

### 5.3. Signaux et annonces du timing du heat

#### 5.3.1. Gestion et communication du timing du heat

L'ordre des heats est affiché sur le tableau officiel.


La gestion du timing des heats est communiquée aux compétiteurs par des signaux visuels (drapeaux de couleur) éventuellement accompagnés par des signaux sonores (trompe ou corne de brume).

Dans tous les cas, **le drapeau prime sur le signal sonore.**





Après le briefing coureur, le directeur de compétition annonce l'heure du début du premier heat.

### 5.3.2. Ligne de départ

La ligne de départ est matérialisée par un mat avec le pavillon 7 près de la pavillonnerie de départ et une marque précisée lors du briefing coureur.

Signal	Drapeau
<p><b>Ligne de départ</b></p> 	<p><b>Drapeau 7</b></p>


### 5.3.3. Procédure de Départ

Signal	Mouvement de drapeaux	Signal sonore	Minutes avant le départ
<p><b>Avertissement</b></p> 	<b>Drapeau rouge monté</b>	<b>1 signal</b>	<b>2</b>
<p><b>Une minute</b></p> 	<b>Drapeau rouge baissé</b>	<b>1 signal</b>	<b>1</b>
<p><b>Départ</b></p> 	<b>Drapeau vert monté</b>	<b>1 signal</b>	<b>0</b>
<p><b>Fermeture ligne départ</b></p> 	<b>Drapeau vert baissé</b>	<b>Pas de signal</b>	<b>Départ + 2 minutes</b>

Le directeur de compétition a la possibilité de fermer la ligne de départ par anticipation lorsqu'il est sûr que tous les compétiteurs du heat ont pris le départ.

### 5.3.4. Retard et mise en attente

A tout moment, le directeur de compétition peut retarder le prochain départ avec le drapeau R.

Signal	Mouvement de drapeau	Signal sonore
<p><b>En attente</b></p> 	<b>Drapeau R monté</b>	<b>2 signaux</b>

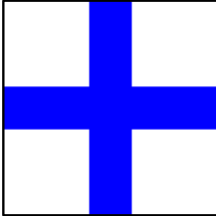
A l'affalé de ce drapeau R avec 1 signal sonore, le directeur de compétition peut lancer une procédure de départ après 1 minute d'attente minimum.

### 5.3.5. Annulation et retour à terre

Pour des raisons de sécurité ou d'inadéquation des conditions de déroulement du heat, celui-ci peut être annulé à tout moment par le directeur de compétition.

Un heat annulé pourra être recouru lorsque les conditions le permettent.

Pour l'annulation d'un heat, le drapeau X est hissé avec plusieurs signaux sonores courts.

Signal	Mouvement de drapeau	Signal sonore
<b>Annulation</b> 	<b>Drapeau X monté</b>	<b>Multiples signaux</b>

### 5.3.6. Attente de passage

Les compétiteurs en présentation du heat suivant doivent se maintenir à l'écart de la zone de compétition, sans gêner le heat en cours.

### 5.3.7. Rythme des heats

Les heats sont lancés les uns après les autres dans l'ordre défini et affiché sur le tableau officiel.

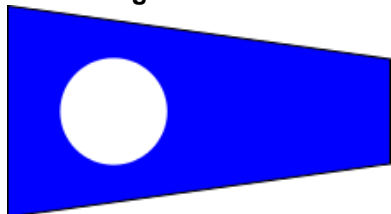
Il est de la responsabilité des compétiteurs de vérifier leurs numéros de heat et d'être présent dans la zone d'évolution avant le départ de leurs heats.

### 5.3.8. Ligne d'arrivée

La ligne d'arrivée est matérialisée par un mat avec le pavillon 2 près du pointage d'arrivée et une marque précisée lors du briefing coureur.

Le passage de la tête du compétiteur signifie le passage effectif de la ligne d'arrivée, il doit cependant franchir complètement la ligne d'arrivée.

Le passage de la ligne d'arrivée doit être effectué aile en l'air, le compétiteur avec son support de glisse en position normale de navigation (excepté en cas de chute sur la ligne auquel cas son passage est noté sur l'ordre d'arrivée).

Signal	Drapeau
<b>Ligne d'arrivée</b> 	<b>Drapeau 2</b>

## 6. Classement

### 6.1. Classement dans un heat

Le classement d'un heat est établi en fonction de l'ordre d'arrivée.

Lorsqu'un compétiteur C1 ne franchit pas une bouée, il est classé dernier du heat. Ensuite, et dans le même heat, lorsqu'un autre compétiteur C2 ne franchit pas une bouée, il est classé dernier du heat, le compétiteur C1 devient alors avant-dernier.

Lorsqu'un compétiteur franchit la ligne de départ avant le départ, il est définitivement classé dernier du heat.

Lorsqu'un compétiteur prend le départ et ne finit pas le parcours, il est classé dernier du heat.

### 6.2. Délivrance des points pour chaque tableau

Tous les compétiteurs participant à un tableau marquent des points en fonction de leur place dans ce tableau.





Exemple de répartition des points pour un tableau de 32 compétiteurs

Classement (Nombre de compétiteurs)	1	2	3	4	5	6	7	8	9 (8)	10 (8)	11 (8)
Nombre de points	100	85	75	65	55	45	35	25	15	5	1

Tout compétiteur non classé dans un tableau se verra attribuer le nombre de points suivant : 0.

### 6.3. Classement général de l'épreuve

L'addition du nombre de points marqués par chaque compétiteur dans chaque tableau permet d'établir le classement général de l'épreuve.

Chaque compétiteur se verra retirer sur une épreuve, son ou ses moins bons résultats, dans sa catégorie, en fonction du nombre total de tableaux validés :

Nombre de tableaux validés	Nombre de retraits (discards)
1 à 3	0
4 à 6	1
7 à 10	2
11 à 15	3
16 et plus	4

En cas d'égalité :

1. Le classement des compétiteurs ex-aequo est recalculé avec tous les tableaux courus (sans discards),
2. Si l'ex-aequo perdure, le classement est déterminé par celui du dernier tableau couru par ces compétiteurs.

### 6.4. Classement général de plusieurs étapes

#### 6.4.1. Définition

Le classement final d'un tour sur plusieurs étapes (Coupe de France FFVL par exemple) est un classement sur l'année civile. Il est basé sur la somme des points comptabilisés par un compétiteur au cours des étapes (épreuves) auxquelles il a participé.

Est classé tout compétiteur participant à au moins une des épreuves validées.

#### 6.4.2. Edition du classement final

Le classement final est arrêté par l'AFCK.

Les résultats définitifs sont promulgués lors de la dernière étape de l'année civile.

Le vainqueur est le compétiteur ayant comptabilisé le plus grand nombre de points.

#### 6.4.3. Etapes/épreuves comptabilisées

Si le nombre d'étapes (épreuves) programmées est strictement supérieur à 4, le retrait des plus mauvais classements d'étape permet de ne comptabiliser que les 4 meilleurs résultats d'étapes de chaque compétiteur dans sa catégorie.

#### 6.4.4. Attribution des points

Tout compétiteur se verra attribuer à l'issue de chaque étape (épreuve) un nombre de points tenant compte de son rang et du nombre de participants de sa catégorie à cette épreuve.

Le nombre de points obtenus par un compétiteur dans sa catégorie sur une épreuve se calcule en appliquant la formule d'interpolation logarithmique :

$$\text{Pts} = \text{Pts Dernier} + (\text{Pts Premier} \times \text{Log} (\text{Nb Classés} / \text{Place}))$$

Avec :

- Place = représente la place du compétiteur à l'épreuve dans sa catégorie
- Nb Classés = représente le nombre de classés à l'épreuve dans la catégorie concernée du compétiteur
- Pts Premier = 500
- Pts Dernier(s) = 200

Pour une épreuve non courue, les compétiteurs présents reçoivent les points « Pts Dernier ».

Une épreuve non courue est une épreuve ne permettant pas de déterminer un classement par absence de course validée.





Précision quant au nombre de classés « Nb Classés » = sont pris en compte l'ensemble des compétiteurs classés dans leur catégorie : femmes et hommes séparés.

Dans le cas de plusieurs derniers ex-æquo, tous recevront le nombre de points « Pts Dernier ».

Le tableau ci-dessous est donné à titre d'information pour une épreuve de 20, une de 30 et une de 50 compétiteurs dans la catégorie.

Rang obtenu	Nombre de compétiteurs dans la catégorie		
	20	30	50
1	850,51	938,56	1049,49
2	700,00	788,05	898,97
3	611,95	700,00	810,92
4	549,49	637,53	748,46
5	501,03	589,08	700,00
6	461,44	549,49	660,41
7	427,97	516,01	626,94
8	398,97	487,02	597,94
9	373,39	461,44	572,36
10	350,51	438,56	549,49
...	...	...	...
20	200,00	288,05	398,97
...		...	...
30		200,00	310,92
...			...
40			248,46
...			...
50			200,00

## 7. Règles de prévention d'abordage

### 7.1. Respect des règles de prévention d'abordage

Durant les heats, les compétiteurs doivent respecter les règles de prévention des abordages (Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer - RIPAM) spécifiques aux engins à voile, ainsi que les règles spécifiques au BoarderCross décrites ci-après.

Le respect de ces règles sur la zone d'évolution est également apprécié par les commissaires.

### 7.2. Rappel des règles de prévention d'abordage à respecter

#### Règle 6 Vitesse de sécurité

Tout navire doit maintenir en permanence une vitesse de sécurité telle qu'il puisse prendre des mesures appropriées et efficaces pour éviter un abordage et pour s'arrêter sur une distance adaptée aux circonstances et conditions existantes.

#### Règle 12 Navires à voile (partie)

Lorsque deux navires à voile s'approchent l'un de l'autre de manière à faire craindre un abordage, l'un d'eux doit s'écarter de la route comme suit :

- quand les navires reçoivent le vent d'un bord différent, celui qui reçoit le vent de bâbord doit s'écarter de la route de l'autre,
- quand les deux navires reçoivent le vent du même bord, celui qui est au vent doit s'écarter de la route de celui qui est sous le vent.

### 7.3. Règles de priorité en Kite

En cas de croisement ou de dépassement, le kiter au vent lève son aile, le kiter sous le vent baisse son aile.



En cas de changement d'amure, le kiter qui manœuvre n'est pas prioritaire. Il doit donc regarder les intentions des autres kitiers avant de changer d'amure.

Néanmoins, lorsque le kiter veut effectuer un changement d'amure et lorsqu'il n'a plus de place pour évoluer il devient prioritaire.

Un saut doit être déclenché, maintenu et posé sans mettre en danger d'autres kitiers.

## 7.4. Règles spécifiques au BoarderCross

---

### 7.4.1. Cas de départ prématuré

Lorsque tous les compétiteurs d'un heat réalisent un départ prématuré, ou lorsqu'il n'est pas possible d'identifier les compétiteurs ayant fait un départ prématuré, le commissaire ou le directeur de compétition annule le heat (pour le recourir au plus tôt).

Lorsque certains compétiteurs identifiés réalisent un départ prématuré :

- ces compétiteurs doivent repasser la ligne de départ pour reprendre le heat,
- ces compétiteurs sont classés dans leur ordre d'arrivée et, dans tous les cas, après les compétiteurs ayant pris un bon départ.

### 7.4.2. Franchissement des modules

Lors d'un franchissement de module, le saut est déclenché et posé sans mettre en danger d'autres compétiteurs.

Dans la mesure du possible, le compétiteur doit franchir le module au centre.

Si le compétiteur passe à l'extrémité du module, c'est son support de glisse qui valide ce passage en étant au-dessus du module.

Si le compétiteur passe une partie du corps sans passer le support de glisse, le passage est annulé. Le compétiteur peut revenir en arrière pour effectuer un nouveau franchissement du module en respectant les règles d'évolution et de sécurité.

En cas de litige du à un franchissement de module, le commissaire ou le directeur de compétition a la responsabilité de valider ou non le passage.

Si un compétiteur chute sur un module, il est tenu de ne pas empêcher le passage des autres concurrents :

- Il lève son aile si un concurrent passe sous le vent.
- Il baisse son aile si un concurrent passe au vent.

### 7.4.3. Passage de marque de jibe

Au passage de chaque marque de jibe, et afin de ne pas gêner d'autres kitiers, le downloop d'aile est vivement conseillé pour changer d'amure.

## 7.5. Sanction de priorité

---

Une sanction de priorité sera assignée à un compétiteur :

- Si un franchissement de module a été démontré par les commissaires ou le directeur de compétition non-règlementaire ou non-sécuritaire,
- Si un compétiteur est entré en contact physique, s'est délibérément placé devant un concurrent prioritaire ou l'a forcé à modifier sa trajectoire,
- Si un compétiteur est à l'origine de la chute d'un autre compétiteur,
- Si un compétiteur se retrouve sur la trajectoire, provoquant une collision ou obligeant un compétiteur à modifier sa trajectoire.

### 7.5.1. Décision de sanction de priorité

La décision d'application d'une sanction de priorité appartient au directeur de compétition et aux commissaires.

### 7.5.2. Sanctions de priorité

Les différentes sanctions de priorité applicables sont :

- rétrogradation de place,
- disqualification du heat.

## 8. Réclamation

Une réclamation est un moyen pour le compétiteur de montrer que le résultat ou le déroulement d'un heat n'a peut-être pas été effectué selon les règles.

Une réclamation ne peut concerner qu'un déficit des conditions règlementaires du déroulement d'un heat.



En cas de contestation d'un classement ou d'une pénalité infligée, tout compétiteur peut poser une réclamation.

## 8.1. Procédure de réclamation

Pour être recevable, toute réclamation d'un compétiteur doit être déposée par écrit auprès du directeur de compétition ou d'un commissaire dans les 10 minutes qui suivent l'affichage des résultats du heat concerné.

La réclamation est signalée oralement au plus tôt au directeur de compétition et au commissaire puis doit être consignée par écrit.

## 8.2. Examen de la réclamation

La réclamation est examinée par le directeur de compétition et les commissaires dans les plus brefs délais.

Elle doit être traitée le plus tôt possible avant la suite des heats suivants.

Si nécessaire, le directeur de compétition peut entendre le concurrent porteur de la réclamation.

## 9. Personnel officiel

Le personnel officiel d'une compétition BoarderCross est à minima composée de :

- Un directeur de compétition,
- Un commissaire de compétition (ou responsable des résultats),
- Un beach-marshall,
- Un chronométrateur.

Ce personnel doit être titulaire d'une licence/assurance FFVL valide.

**Chaque membre du personnel officiel s'engage à :**

- Suivre strictement et exclusivement le règlement.
- Se conformer à la décision de la majorité (directeur de compétition et commissaires de compétition)
- Ne faire aucun commentaire personnel ni publiquement, ni en privé sur les décisions de compétition.
- En toutes circonstances, et même hors de son fonctionnement, il ne doit jamais pendant le déroulement d'une compétition commencer une polémique publique et encore moins agressive à l'égard des organisateurs de l'épreuve et du comité de compétition.
- Tenir ses engagements, ne pas se désister sans motif sérieux et sans prévenir suffisamment à l'avance les organisateurs.
- Arriver dans les délais prévus.
- Respecter les horaires de la compétition.
- Pendant la compétition, se présenter 15 mn avant l'heure de rendez-vous, avec le matériel nécessaire : plaquette, crayons, vêtements adaptés aux conditions météo...
- Ne pas partir avant la fin des épreuves et la remise des prix, ni s'absenter de façon imprévisible.
- Restituer les radios et le matériel qui lui a été fournis.
- Signer les documents officiels avant de quitter les lieux.

### 9.1. Directeur de compétition

#### Nomination

Le directeur de compétition est désigné par la structure organisatrice conjointement avec la commission Compétition Kite de la FFVL (AFCK).

#### Fonction

Le directeur de compétition assure les tâches importantes listées ci-dessous :

- Désigne les autres personnels officiels de l'épreuve,
- Applique et fait respecter le règlement sportif,
- Vérifie la liste d'inscription et les éléments indispensables : licence/assurance, âge, autorisations parentales, certificat médical,
- Assure les divers briefings de l'épreuve,
- Communique à l'ensemble des compétiteurs toute information nécessaire au déroulement de la compétition,
- Organise le système de sécurité,
- Décide du programme journalier et des modifications à ce programme,
- Décide avec les commissaires de la zone d'évolution, et de ses modifications,
- Décide de l'adaptation du format des heats selon les conditions locales,
- Assure l'organisation du tableau d'épreuve,



- Examine les réclamations écrites des compétiteurs,
- Décide des sanctions en cas de comportements sanctionnables,
- Gère le timing des heats (il est assisté d'un chronométreur responsable en même temps de la pavillonnerie),
- Décide des interruptions et des reprises des heats pour des raisons de sécurité,
- Décide de l'éventuelle interruption de la compétition.

## 9.2. Commissaire de compétition (ou responsable des résultats)

---

### Nomination

Le (ou les) commissaire(s) de compétition est (sont) désigné(s) par le directeur de compétition en accord avec l'organisateur.

### Fonction

- Le commissaire de compétition accompagne le directeur de compétition dans l'ensemble des décisions que celui-ci a à prendre.
- Il gère la validation des passages de marques et modules avec le directeur de compétition.
- Il vérifie le respect des règles de priorité sur la zone d'évolution.
- Il valide le positionnement du parcours avec le directeur de compétition.
- Il note l'ordre d'arrivée des heats.
- Il transmet les résultats d'arrivée au directeur de compétition ainsi que toutes informations liées au heat.

## 9.3. Beach marshall

---

### Nomination

Le beach marshall est désigné par le directeur de compétition sur proposition de l'organisateur.

### Fonction

- Il vérifie la présence des éléments de sécurité obligatoires sur le matériel et les compétiteurs.
- Il fait respecter le système de circulation entre les différentes zones définies par le directeur de compétition.
- Il informe les compétiteurs de la composition et de l'ordre de passage des différents heats.

## 9.4. Chronométreur

---

### Nomination

Le chronométreur est désigné par le directeur de compétition.

### Fonction

- Il est responsable de l'enchaînement efficace et rythmé des différents heats de la compétition.
- Il gère la pavillonnerie de la compétition.

## ANNEXES

1. Autorisation parentale pour les mineurs.
2. Autorisation de prélèvement anti-dopage pour les mineurs.